

Le Bulletin de l'APPQ

LES MEMBRES DE L'APPQ : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR !

L'industrie de l'eau souterraine : les choses évoluent !
Bulletin 2006.006
Lundi 27 février 2006

L'*Association des puits et pompes du Québec* est vraiment représentative de l'industrie de l'eau souterraine au Québec, regroupant les entrepreneurs oeuvrant dans le domaine du forage de puits artésiens, de l'installation de pompes et du traitement de l'eau.

À cet égard, on se souviendra qu'au mois d'avril 2005, lors d'une assemblée générale spéciale de ses membres, l'**APPQ** avait reçu le mandat d'agir et d'intervenir systématiquement dans tous les dossiers concernant l'industrie de l'eau souterraine au Québec.

S'attelant immédiatement à la tâche, l'équipe de l'**APPQ** a augmenté son membership de 60% au cours des 10 derniers mois. Elle a créé une section destinée aux entrepreneurs en traitement d'eau au Québec. Elle a organisé son premier congrès provincial qui aura lieu les 21 et 22 avril prochains à Drummondville. Dans le cadre de ce congrès, les participants auront droit à des conférences instructives, à des cours de formation, à des ateliers de démonstration et à d'autres activités intéressantes.

En termes de formation de ses membres pour la saine administration et la bonne gestion de leur entreprise, l'**APPQ** a fait réaliser et a présenté à ses membres une étude sur les coûts de forage et d'installation de pompe dans un puits artésien, laquelle a été préparée par une firme spécialisée en ce domaine. Une telle formation s'avère essentielle pour la longévité et la pérennité des entreprises oeuvrant dans l'industrie de l'eau souterraine au Québec.

Dans le même ordre d'idées, un comité de l'Association, sous la présidence d'un de ses membres, a multiplié les démarches auprès du Ministère de l'Éducation du Québec pour la création et la mise sur pied d'un véritable cours complet sur la formation d'un opérateur de foreuse de puits artésien. Dans la normalité des choses, ce cours important, qui répondra à un grand besoin pour la relève, sera instauré pour le mois de septembre 2006.

Sur un autre plan, l'**APPQ** a discuté de différents dossiers avec la Régie du bâtiment du Québec, le ministère des Transports et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de défendre les intérêts de ses membres.

Enfin, fait non négligeable, l'**APPQ** organise une croisière pour ses membres et leurs invités au mois de février 2007. Rien de tel qu'un évènement comme celui-là pour rencontrer d'autres entrepreneurs et intervenants et tisser ainsi des liens d'affaires pour le futur. C'est un rendez-vous qu'il ne faudra pas manquer !

À l'**APPQ**, ça bouge !

***Gilles Doyon, avocat
Directeur exécutif***

B(514) 354-3645 – C(514) 265-6652